

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
(SOMELEC)**



Section 0 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

DAO N° :15/ CMI/2023

- 1- La Société Mauritanienne d'Électricité a obtenu dans le cadre du budget de l'État mauritanien des fonds, afin de financer le projet de Renforcement des infrastructures électriques de villes de l'Intérieur du pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réhabilitation et de renforcement des postes d'évacuation des centrales électriques de Aleg, Bassiknou, Boulenoir, Kiffa, Nema, Timbedra et Tintane.
- 2- La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) agissant en qualité de Maître d'Ouvrage délégué, BP 355, Avenue Boubacar Ben Amer, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures, de montage d'équipements électriques destinés à la réhabilitation et au renforcement des postes d'évacuation des centrales électriques de Aleg, Bassiknou, Boulenoir, Kiffa, Nema, Timbedra et Tintane.
- 3- Les candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les équipements en question et exécuter les travaux en deux (2) lots ; et chaque lot fera l'objet d'un marché. Il s'agit de :

a) LOT - 1 : Réhabilitation et renforcement des postes d'évacuation des centrales électriques de Néma, Bassiknou, Timbedra et Tintane

❖ Poste d'évacuation de Nema :

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- Un tableau Moyenne Tension 24 kV composé de trois (3) cellules interrupteur - fusibles protection transformateurs, d'une (1) cellule interrupteur-sectionnaire arrivée/départ et de trois (3) cellules disjoncteurs départs réseau de distribution équipées de protections numériques ;
- **Deux (2) transformateurs élévateurs de 2500 kVA 0,4/15 kV (ces transformateurs sont disponibles à la SOMELEC à Nouakchott);**
- Un système d'alimentation en courant continu 48 VCC pour l'alimentation des auxiliaires de protection du poste ;
- Un tableau Général Basse Tension (TGBT) de 3200A ;
- Deux (2) remontées aéro-souterraines pour le raccordement du poste au réseau de distribution aérien de la ville.

Les prestations comprennent également la réalisation des travaux de génie civil pour l'extension de la salle de cellules et du local transformateurs.

❖ **Poste d'évacuation de Bassiknou :**

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- Un tableau Général Basse Tension (TGBT) de 3200A ainsi que la réalisation de la liaison entre le TGBT et le transformateur élévateur ;
- Un système d'alimentation en courant continu 48 VCC pour l'alimentation des auxiliaires de protection du poste.

❖ **Poste d'évacuation de Timbedra :**

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- Un tableau Moyenne Tension 24 kV composé d'une (1) cellule interrupteur -fusible protection transformateur et de deux (2) cellules disjoncteurs départs réseau de distribution équipées de protections numériques ;
- **Un (1) transformateur élévateur de 2500 kVA 0,4/15 kV (ce transformateur est disponible en stock de la SOMELEC à Nouakchott) ;**
- Un système d'énergie en courant continu 48 VCC pour l'alimentation des auxiliaires de protection du poste ;
- Un tableau Général Basse Tension (TGBT) de 3200A ;
- Deux (2) remontées aéro-souterraines pour le raccordement du poste au réseau de distribution aérien de la ville.

❖ **Poste d'évacuation de Tintane :**

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- Un tableau Moyenne Tension 24 kV composé de trois (3) cellules interrupteurs - fusibles protection transformateur, d'une cellule interrupteur-sectionnaire arrivée/départ et de trois (3) cellules disjoncteurs départs réseau de distribution équipées de protections numériques,
- Une (1) cellule interrupteur-sectionneur arrivée/départ à installer dans le nouveau poste 33/15 kV ;
- **Un (1) transformateur élévateur de 2500 kVA 0,4/15 kV (ce transformateur est disponible en stock de la SOMELEC à Nouakchott) ;**
- Un système d'alimentation en courant continu 48 VCC pour les circuits de protection du poste ;
- Deux (2) remontées aéro-souterraines pour le raccordement du poste au réseau de distribution aérien de la ville.

b) LOT - 2 : Réhabilitation et renforcement des postes d'évacuation des centrales électriques de Aleg, Boulenoir et Kiffa

❖ **Poste d'évacuation de Aleg :**

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- **Un (1) transformateur élévateur de 2500 kVA 0,4/15 kV disponible en stock de la SOMELEC à Nouakchott ;**
- Un système d'alimentation en courant continu 48 VCC pour les circuits de protection du poste.

❖ **Poste d'évacuation de Boulenoir :**

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- Un tableau Moyenne Tension 24 kV composé de deux (2) cellules interrupteurs-fusibles protection transformateur, d'une (1) cellule interrupteur sectionnaire arrivée et de cinq (5) cellules disjoncteurs départs réseau de distribution équipées de protections numériques ;
- **Un (1) transformateur élévateur de 2500 kVA 0,4/15 kV disponible en stock de la SOMELEC à Nouakchott, ainsi que la mise en parallèle de ce transformateur avec l'un des transformateurs existant de 630 kVA ;**
- Un système d'alimentation en courant continu 48 VCC pour les circuits de protection du poste ;
- Deux (2) remontées aéro-souterraines pour le raccordement du poste au réseau de distribution aérien de la ville.

❖ **Poste d'évacuation de Kiffa :**

Les travaux consistent à la fourniture et à la mise en œuvre de :

- Un tableau Moyenne Tension 24 kV composé de trois (3) cellules interrupteur - fusibles protection transformateurs, d'une (1) cellule interrupteur-sectionnaire arrivée/départ, de trois (3) cellules disjoncteurs départs réseau de distribution équipées de protections numériques ;
- **Un transformateur élévateur de 2500 kVA 0,4/15 kV disponible en stock de la SOMELEC à Nouakchott ;**
- Un transformateur abaisseur de 100 kVA – 0,4/15 kV pour les services auxiliaires (TSA) ;
- Un système d'alimentation en courant continu 48 VCC pour les circuits de protection du poste ;
- Deux (2) remontées aéro-souterraines pour le raccordement du poste au réseau de distribution aérien de la ville.

- 4- Les travaux seront exécutés, pour chacun des lots, dans un délai global ne dépassant pas **soixante-quinze (75) jours** à partir de la notification du marché ;
- 5- La Société Mauritanienne d'Électricité sollicite des **offres sous pli fermé** de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux ;
- 6- Le présent Appel d'Offres est un appel d'offres international ouvert ;
- 7- Le présent Appel d'Offres est ouvert à tous les candidats remplissant les critères de qualifications suivantes :

Les exigences en matière de qualification comprennent ce qui suit :

- a) Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins 2 marchés similaires au cours des 5 dernières années. Un marché est considéré comme similaire lorsqu'il comprend au minimum ce qui suit :
 - Construction et mise en service d'au moins deux postes d'évacuation de niveau tension 15 kV ou plus ;
 - Installation et raccordement d'au moins 10 postes type H 59 et d'au moins 10 postes types H61.

Ne seront pris en compte que les marchés pour lesquels le Soumissionnaire a délivré une attestation du ou des bénéficiaire(s) qui attestent qu'ils ont été exécutés de manière satisfaisante.

- b) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent à **Quinze Millions Ouguiya (15 000 000) MRU** pour les 3 dernières années ;

- c) Preuve d'avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit...etc., autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Trois Millions Ouguiya (3 000 000) MRU pour chaque lot ;**
- d) Disposer de moyens humains et matériels minimum requis dans la Section III.

NB : Les attestations de bonne exécution correspondantes doivent mentionner le nom et l'adresse du client, l'intitulé du marché, un descriptif succinct des travaux réalisés, son montant, le lieu et date de réalisation des travaux, et toute autre information susceptible de confirmer la réalisation et bonne et due forme de la prestation ; les attestations de bonnes exécutions et les PV de réception accompagné de la page de garde et la page de signature du contrat.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après de 8 heures à 17 heures, les jours ouvrables, à l'adresse suivant :

**Monsieur le Conseiller chargé de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

Et à l'adresse électronique suivante : cmsomelec@gmail.com

A compter du **05/12/2023** contre un paiement non remboursable de **Dix Mille (10 000) MRU**. La méthode de paiement sera par versement ou virement dans l'un des comptes en banques locales de la SOMELEC.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

- 9- Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès de la Cellule de Marchés et prendre connaissances du dossier d'appel d'offre et éventuellement obtenir une copie du dossier à l'adresse ci-après de 8 heures à 17 heures, les jours ouvrables, à l'adresse suivant :

**SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

Et à l'adresse électronique suivante : cmsomelec@gmail.com

- 10- Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18/01/2024 à 12H00, heure locale TU. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes, le **18/01/2024 à 12H30** heure locale en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à la :

**Direction Générale de la SOMELEC
Salle de réunion du 1er étage.
Avenue Boubacar Ben Amer**

BP 355 Nouakchott - R.I de Mauritanie

11- Les offres sous plis fermés et anonymes doivent être accompagnées (**pour chaque lot**) d'une garantie de soumission d'un montant de **Deux Cent Mille Ouguiyas (200 000) MRU** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible valable pendant 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent porter la mention : « **DAO N°15/CMI/2023 : Appel d'offre pour la réhabilitation et le renforcement des postes d'évacuation électrique des centrales Aleg, Bassiknou, Boulenoir, Kiffa, Nema, Timbédra et Tintane (Lot N°....)** ».

12- Le soumissionnaire peut participer dans les deux (2) lots mais vue l'urgence, il ne peut être attributaire que d'un seul lot.

13- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT

Cheikh Abdellahi BEDDA